

DÉNONCIATION - MANDAT D'ARRESTATION

(VISÉ) INFORMATION - WARRANT FOR ARREST

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District Longueuil
Localité Longueuil
Dossier
Événement
PPCP au dossier Anne Gauvin (AQ0703)
Les présentes constituent la dénonciation de
Mélanie Leclerc
Occupation Agente
Adresse Service de police de Longueuil
599, boulevard Côté, Longueuil, Québec, J4J 2J1

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District of
Locality of
Record
Case Number
CPA on file
This is the information of
Occupation
Address

qui déclare: j'ai des motifs raisonnables de croire que
né(e) le
permis de conduire
adresse

who states: I have reasonable grounds to believe that
born on
driver's licence
address

178 NOV. 2021

LGM-210725062

E
Concernant Bogdan DOEV (001)

1. Le ou vers le 24 juillet 2021, à Brossard, district de Longueuil, a agressé sexuellement commentant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 271a) du Code criminel.

LGM-210730080

E
Concernant Bogdan DOEV (001)

2. Le ou vers le 10 juillet 2021, à Brossard, district de Longueuil, a agressé sexuellement, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 271a) du Code criminel.

LGM-210910020

E
Concernant Bogdan DOEV (001)

3. Le ou vers le 29 mai 2021, à Brossard, district de Longueuil, a agressé sexuellement, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 271a) du Code criminel.

LGM-210819039

E
Concernant Bogdan DOEV (001)

4. Le ou vers le 2 avril 2021, à Brossard, district de Longueuil, a agressé sexuellement, commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 271a) du Code criminel.

C'est pourquoi je demande justice et je signe

Therefore I pray justice be done and I sign

[Signature]
Dénoncateur

Informant

- Declaré sous serment / Affirmé solennellement / Sworn / Solemnly affirmed
Déclaré vrai au meilleur de ma connaissance (par télécopieur) / Declared true to the best of my knowledge (by fax)

À Longueuil, le 04 avril 2023

[Signature] At
Juge de paix (en majuscules) Isabelle Lafrenière Justice of the peace (in block)

Juge de paix / Juge de paix magistrat / Justice of the peace

1. GREFFE

1. COURT OFFICE

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District: Longueuil
Locality: Longueuil
File No.: [REDACTED]
Sequential No. : 001
Police force and Occurrence No.: [REDACTED]
Statistical Code: E

Original file No.: [REDACTED]

WHEREAS [REDACTED]

Code criminel 271a) et al

THEREFORE:

You do not have any financial obligations under this release order.

The said amounts of the release order without deposit are to be paid out of the person's (persons) movable or immovable property if you do not comply with the conditions set out hereinafter.

THEREFORE, you are ordered to attend court on 2023-06-29 [REDACTED] courthouse Longueuil and attend court thereafter as required by the court, in order to be dealt with according to law.

You are also ordered to comply with the following conditions:

Theme: Court attendance

1. Be present at the court as required [REDACTED]

Theme: Residence obligation

2. [REDACTED]
3. Notify the Court of any change of address [REDACTED]

Theme: Prohibition from communicating with, or being in presence of, certain persons

4. Not communicate or attempt to communicate in any way
a) [REDACTED]

5. [REDACTED]

Theme: Other conditions

6. Not offer or give any treatment (soins corporels) of any nature whatsoever to anyone, except to the members of your family [REDACTED]

SJ 11768 (2023-02)
503-01-183916-234001

ORDONNANCE DE MISE EN LIBERTÉ
(art. 503(3.1), 515, 519.1, 520 à 522, 523, 524, 525, 679, 680 et 683 C.cr.) – Formule 11

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District : Longueuil

Localité : Longueuil

N° de dossier [REDACTED]

N° de dossier d'origine :

N° séquentiel [REDACTED]

Corps policier et numéro d'évènement [REDACTED]

Code statistique : E

ATTENDU QU' [REDACTED]

Code criminel 271a) et al.

À CES CAUSES :

Vous ne devez vous conformer à aucune obligation financière au titre de la présente ordonnance.

Lesdites sommes de l'ordonnance de mise en liberté sans dépôt devant être prélevées sur leurs biens mobiliers ou immobiliers, si vous n'observez pas les conditions ci-après énoncées.

À CES CAUSES, vous devrez être présent à la cour le 2023-06-29, **salle 1-22, à 9h30 heures**, au palais de justice de Longueuil et, par la suite, être présent selon les exigences de la cour, afin d'être traité selon la loi.

Vous devez également respecter les conditions suivantes :

Thème : Présence à la cour

1. Être présent à la cour lorsque requis

Thème : Obligation de résidence

2. [REDACTED]
3. Aviser the Court de tout changement d'adresse

Thème : Interdiction de communiquer ou d'être en présence de certaines personnes

4. [REDACTED] day

5. [REDACTED]

Thème : Autres conditions

6. Not offer or give any treatment (soins corporels) of any nature whatsoever to anyone, except to the members of your family

Variation

The conditions of this release order may be modified with the written consent of the prosecutor, yourself and your sureties, if any. In addition, you or the prosecutor may apply to a judge to have any condition in this release order cancelled or changed.

Conditions in effect

The conditions indicated on this release order (including any obligations imposed on your sureties) remain in effect until they are cancelled or changed or until you have been discharged, sentenced or otherwise detained by the court (sections 763 and 764 of the Criminal Code).

Consequence for non-compliance

You are warned that, unless you have a lawful excuse, you commit an offence under section 145 of the Criminal Code if you fail to follow any of the conditions set out in this release order, including if you fail to attend court as required.

If you commit an offence under section 145 of the Criminal Code, a warrant for your arrest may be issued (sections 512 and 512.3 of the Criminal Code) and you may be liable to a fine or to imprisonment, or both.

If you do not comply with this release order or are charged with committing an indictable offence after you have been released, this release order may be cancelled and, as a result, you may be detained in custody (subsection 524(4) of the Criminal Code).

If you do not comply with this release order, the money or other valuable security promised or deposited by you or your surety could be forfeited (subsection 771(2) of the Criminal Code).

Obligation to sign a release order

I understand the contents of this form and agree to comply with its conditions. I understand that I do not have to accept the conditions and that, if I do not accept the conditions, I will be detained.

At Longueuil, on April 27, 2023.

Accused

Judge, Justice of the Peace, Clerk

Andréanne Leclerc
JUGE DE PAIX AGISSANT DANS
ET POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Judge or Justice of the Peace (in block letters) if signed by the clerk

SI 1175B (2023-02)
FSA 21-103916-204-001

DOSSIER / FILE

Page 3 de 6

[REDACTED]

Modification

Les conditions de la présente ordonnance de mise en liberté peuvent être modifiées si vous, le poursuivant et vos cautions, le cas échéant, y consentez par écrit. De plus, vous ou le poursuivant pouvez demander à un juge l'annulation ou la modification d'une condition de la présente ordonnance de mise en liberté.

Période de validité

Les conditions indiquées dans la présente ordonnance de mise en liberté (y compris toutes les obligations imposées à votre caution) demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou modifiées ou jusqu'à ce que vous soyez élargi, condamné ou autrement détenu par le tribunal (articles 763 et 764 du *Code criminel*).

Conséquence du non-respect

Vous êtes averti que, à moins d'avoir une excuse légitime, vous commettez une infraction à l'article 145 du *Code criminel* si vous ne respectez pas l'une des conditions énoncées dans la présente ordonnance de mise en liberté, dont omettre de vous présenter au tribunal lorsque vous êtes tenu de le faire.

Si vous commettez l'une des infractions prévues à l'article 145 du *Code criminel*, un mandat pour votre arrestation peut être décerné (articles 512 et 512.3 du *Code criminel*) et vous êtes passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende, ou de l'une de ces peines.

Si vous ne vous conformez pas à la présente ordonnance de mise en liberté ou si vous êtes accusé d'un acte criminel après votre mise en liberté, la présente ordonnance de mise en liberté peut être annulée et, par conséquent, vous pourriez être détenu sous garde (paragraphe 524(4) du *Code criminel*).

Si vous ne vous conformez pas à la présente ordonnance de mise en liberté, les sommes ou autres valeurs qui ont été engagées ou déposées par vous-même ou votre caution pourraient être confisquées (paragraphe 771(2) du *Code criminel*).

Obligation de signer l'ordonnance de mise en liberté

Je comprends le contenu de la présente formule et j'accepte de me conformer aux conditions qui y sont indiquées. Je comprends que je ne suis pas obligé d'accepter les conditions, mais qu'à défaut de le faire, je serai détenu.

À Longueuil le avril 27, 2023.

Prévenu

Juge, Juge de paix, Greffier

Juge ou Juge de paix (en caractères d'imprimerie) si signé par le greffier

DEMANDE DE RAPPORT D'ÉVALUATION

- Direction générale des services correctionnels
 Directeur provincial
 Centre administratif et judiciaire (Rapport Gladue)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District : Longueuil

Localité : Longueuil

Corps policier et numéro d'événement

Nom de l'accusé :

- francophone anglophone allophone
 accusé en liberté accusé en détention

Date de naissance : 1968-06-02

Adresse actuelle de l'accusé

Date de l'ajournement : 2025-03-25

Nom du juge saisi du dossier : Juge Rachelle Pitre

Procureur de la défense : M. Jean

Procureur du poursuivant

NATURE DE LA DEMANDE :

- Rapport présentenciel régulier
 Rapport prédécisionnel
 Rapport présentenciel – volet autochtone
 Rapport présentenciel/prédécisionnel spécifique
 admissibilité pour l'exécution d'heures de services communautaires
 délinquance sexuelle
 régulier uniquement
 régulier avec évaluation sexologique ordonnée
 régulier avec évaluation sexologique si jugée nécessaire par l'agent et possibilité de lettre de remise
 l'accusé consent devant le tribunal à se soumettre à une évaluation sexologique
 autre :
 Rapport Gladue (art 718.2 e) C.cr.)
 Sommaire Gladue* (art. 718.2 e) C.cr.)
 Autre rapport :

REMARQUE :

À Longueuil, le 18 novembre 2024

Juge / Greffier

Mickaël Corriveau

Juge / Greffier (en caractères d'imprimé)

N.B. : Joindre une copie du procès-verbal et de la dénonciation ou de l'acte d'accusation

* Lors d'un Sommaire Gladue, transmettre ce formulaire à rapport.gladue@justice.gouv.qc.ca

01-126 (2022-06)

Page 1 de 1

Direction générale des services correctionnels – Directeur provincial – Centre administratif et judiciaire (CAJ) – Poursuivant – Dossier

1 PLAIGNANT / E

DOSSIER N° 805-01-183916-234 N° de dossier d'origine Page 1 de 2

Nom **LECLERC** Prénom **MELANIE** NO. DOSS. ORG.: 805010810020

Nom de l'avocat(e) du/de la plaignant/s Prénom Code **AQ0703**

1- Présente 2- Absente 3- Représentée 4- Aucune avocate ne représente le/la plaignant/s

Séquence **001** Date de naissance **1968-06-02** Allée

2 ACCUSÉ / E

Nom **ROUY** Prénom Code

1- Représenté 2- Absent 3- Compagnon 4- Représenté par avocat/s avec permission de la cour

Actes **1- Détenue** **2- Sous arrest**

Nom de l'avocat(e) de l'accusé/s Prénom Code **ADAMONC** **806279**

1- Présente 2- Absente 3- Représentée 4- Aucune avocate ne représente l'accusé/s

Date **2024-11-18** Base **01.04** Début 1 **14:18** 2 3 4 Fin 1 **16:00** 2 3 4 Langue de l'audance

Année Mois Jour 530 C.c.: F/A/B Code

Juge **Pitre, Rachelle JP3047** **Leduc, Roselynn TL5174**

Greffier/s **Paredes Cruz, Catalina TP2110**

Remarques

4 ÉTAPE

CHOIX DE L'ACCUSÉ/E (S'IL Y A LIEU)

8- Juge d'une cour provinciale
 2- Juge sans jury
 3- Juge avec jury
 4- Jur. exclusive cour supérieure
 9- Jur. absolue d'un juge d'une cour prov.
 7- Juge d'une cour provinciale (partie XXVII)

— Nouveau choix : art. 581
 1- Art. 549
 2- Demande d'enquête préliminaire (536(4))

Remises

1- De consentement
 6- L'accusé consent à plus de trois jours
 3- À la demande de la poursuite
 4- À la demande de la défense
 5- Sur ordre du tribunal
 7- De l'accusé/e

1- PMRG 2- PAJ 3- PMRA 4- Non-ju
 1- Intégration 2- Suivi 3- Réussite 4- Retour tribunal

1- Pièce Avis : Droits linguistiques (530(3))
 2- Déclaration (536.3) Renonciation (530(3))
 Antécédents admis 1- Renonciation (525)

Décision sous 1-278.8(2) 2- 278.9(5) motifs enregistrés

Remarques **Exposé conjoint des faits**

ACTUELLE		PROCHAINE		Année	Mois	Jour
1	Comp. infraction criminelle	1		2025	03	25
2	Comp. infraction pénale	2				
3	Enquête préliminaire	3				
4	Examen volontaire	4				
5	Nouvelle option	5				
6	Renvoi (ass. crim.)/Ouverture du terme	6				
22	1 0 3 4 Procès juge cour provinciale	22				
8	Procès poursuite sommaire	8				
9	Procès juge seul	9				
10	Cour supérieure	10				
11	Jugement reporté	11				
12	Peine reportée	12	X			
13	Révision sur mise en liberté	13				
14	Enquête sur mise en liberté	14				
21	Conférence préparatoire	21				
33	Orientation/Déclaration	33				
35	Manq. cond. mise en liberté	35				
44	Manq. cond. mise en liberté	44				
48	Examen de la détention	48				
49	Comp. sur mandat	49				
15	Autre	15				
	Décision finale rendue	16				

Nombre de témoins Objection à la remise en liberté

ARRÊT DES PROCÉDURES
 1- Délai déraisonnable de défense
 2- Autre arrêt déraisonnable
 3- Arrêt poursuite
 4- Arrêt conditionnel

5 ACCUSATION

Dénonciation Acte d'accusation
 Présence requise Dépôt
 Lecture faite Dispense lecture

Demande pour retirer le(s) _____ chef(s), accordée
 Aucune preuve à offrir pour le(s) _____ chef(s)

Décision sous 278.98(3) motifs enregistrés

TEMOIN Preuve documentaire déposée Serment/Affirmation solennelle

Ordre	Original	Modifications				Plaidoyer				Décisions								
		Artic.	Par.	Al.	Sous al.	Cop. pièce	Non cop. pièce	500(4) C.c.r.	Déclar. coup. pièce	Pléte	U204	Rejeté	Accusé	Autre	Royé au transfert	Autre		
01	271				A	X			X									
02	271				A	X			X									
03	271				A	X			X									
04	271				A												4	

Remarques : Suito

6- MISE EN LIBERTÉ

DECISION	<input type="checkbox"/> 1- Accordée	CONDITION (S)	<input type="checkbox"/> 1- Engagement
	<input type="checkbox"/> 2- Rétablie		<input type="checkbox"/> A- Ord. mise en liberté
	<input type="checkbox"/> 3- Modifiée		<input type="checkbox"/> 5- Cond. modifiée(s)
	<input type="checkbox"/> 4- Refusée		<input type="checkbox"/> B- Ord. mise en liberté + P.T.C.C.
	<input type="checkbox"/> 5- Annulée		<input type="checkbox"/> 6- Cond. modifiée(s) P.T.C.C.
PERSONNEL		CAUTION	
_____ \$ avec dépôt		_____ \$ avec dépôt	
_____ \$ sans dépôt		_____ \$ sans dépôt	
VALEURS <input type="checkbox"/> Le déense a fait la preuve qui sera présentée requête. <input type="checkbox"/> Détenu sur condamnation antérieure (S15(8.1)?) <input type="checkbox"/> La sécurité de la collectivité a été considérée (S15(13)). <input type="checkbox"/> Le prévenu est un prévenu visé à l'article 493.2 C.cr. (art. S15(13.1)).			
ARRÊT	<input type="checkbox"/> 1- Renvoi	<input type="checkbox"/> 3- Amener témoin	<input type="checkbox"/> Présence Physique
	<input type="checkbox"/> 2- Emprisonnement	<input type="checkbox"/> 4- Arrestation (délai)	<input type="checkbox"/> Virtuelle
		<input type="checkbox"/> 5- Amortisation (vise)	<input type="checkbox"/> Non requise
		<input type="checkbox"/> 6- Exécution susp.	

7- ORDONNANCE

<input checked="" type="checkbox"/> 1- Rapport présentence	<input type="checkbox"/> 12- Détenu dans un hôpital pour traitement
<input type="checkbox"/> 2- Amener prisonnière	<input type="checkbox"/> 13- Relevé défaut mandal
<input type="checkbox"/> 4- Évaluation mentale _____ jours _____ C.cr	<input type="checkbox"/> 3- Ajust
<input type="checkbox"/> 5- Libérés	<input type="checkbox"/> 28- ADN
<input type="checkbox"/> 8- Libération des biens	<input type="checkbox"/> 36- Accusé à haut risque
<input type="checkbox"/> 9- Confiscation des biens	<input type="checkbox"/> 11- Conf. du permis non exécutée
<input type="checkbox"/> 10- Conf. du permis exécutée	<input type="checkbox"/> 29- Consécutif 320.24(9)
<input type="checkbox"/> 14- Visa de conduire _____ A _____ M _____ J _____	<input type="checkbox"/> 30- Consécutif 320.24(9)
<input type="checkbox"/> 15- Nouvelle sign. d'une sommation	<input type="checkbox"/> 31- Inter. antédémurré absolue _____ A _____ M _____ J 320.24(10)
<input type="checkbox"/> 31- Inter. antédémurré absolue _____ A _____ M _____ J 320.24(10)	
Délinquant: <input type="checkbox"/> 32- Dangereux <input type="checkbox"/> 33- À contrôler <input type="checkbox"/> 34- Sexe (durée)	
_____ C.cr _____ mois _____ an(s)	
_____ C.cr _____ mois _____ an(s)	
15- Ord. inter. obligatoire (109) ou discrétionnaire (110) 16- Ord. de restriction visant une personne qui habite ou a des rapports avec une personne sous inter. (117(3.1)) 18- Ord. inter. prononcée lors d'une mise en liberté provisoire (S15(4.1)) 20- Ord. inter. prononcée lors d'une ordonnance de probation (732.1) 21- Ord. inter. prononcée lors d'une ordonnance de sursis (742.3) 22- Ord. inter. prononcée comme condition d'un engagement de ne pas troubler l'ordre public (810(3.1)) 35- Ord. inter. (111(5))	

Remarques: Ecrire le rapport en anglais si possible, puisque l'accusé est anglophone.

8- PEINE
1- Représentations

Taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 160 mg/100 ml

		Ordre		Ordre		Ordre		ORDRE	
		Dénon- ciation	Acte accusation						
AMENDE	Montant								
	Frais								
	Délat								
SURAMENDE	Montant								
	Délat								
EMPRISONNEMENT	Temps passé sous garde								
	Période infligée sans provisoire								
	Détention provisoire accordée								
	Peine infligée								
	Concurrent								
	Consécutif								
	Prison discontinue	-2							
	Perpétuité	-3							
ABSOLUTION	Avec sursis art. 742	-4							
	Indivisible art. 733	-2							
DÉLINQUANT	Période de surveillance	-32 ou -33							
PROBATION	Surv. probation	-1							
	Surv. policier	-2							
	Probation sans surv.	3							
	Service communautaire	-4							
	Période (cond. usuelles)								
	Dédommagement art. 732.1(3.1) a) a)								
SURSIS	Prononcé de la peine								
DÉDOMMAGEMENT	Bénéficiaire	Montant							
	<input type="checkbox"/> Payable au greffe	Délat							
DON	Bénéficiaire	Montant							
	<input type="checkbox"/> Payable au greffe	Délat							

Remarques _____

Date _____ Juge _____ Greffier-audancier / Greffière-audicière _____